

Gland, le 20 juin 2025

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 19 juin 2025

Présidence : Mme Ahimara Buffat

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 78 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA);
- ouï le rapport de la Commission d'aménagement du territoire chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 78 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA).

En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :



Ahimara Buffat



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira